

## PRIX DE THESE FNEGE - AEI

Comme chaque année, la FNEGE attribue des prix de thèse destinés à distinguer les meilleurs travaux doctoraux en gestion, en privilégiant cette année les recherches qui constituent un véritable apport pour l'entreprise.

**Les thèses éligibles devront avoir été soutenues entre janvier 2011 et décembre 2011**, dans un établissement français (les jeunes docteurs de nationalité étrangère peuvent participer à cette sélection).

Le montant du prix de thèse est de 1.500 euros.

L'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation (AEI) procédera à la sélection des thèses dans le champ de l'Entrepreneuriat et de l'innovation.

Les docteurs souhaitant soumettre leurs travaux pour l'attribution d'un prix dans cette catégorie doivent adresser à [karim.messeghem@univ-montp1.fr](mailto:karim.messeghem@univ-montp1.fr), **pour le 20 janvier 2012 au plus tard :**

- ° 1 exemplaire électronique de leur thèse,
- ° les deux pré-rapports et le rapport de soutenance,
- ° un résumé de la thèse, d'une quinzaine de pages dactylographiées,
- ° une lettre de recommandation du directeur de recherche,
- ° un curriculum-vitae,

Un Comité Scientifique indépendant procédera à la sélection de la meilleure thèse.

Le programme de la FNEGE prévoit l'attribution de deux autres catégories de prix :

**1 - PRIX DE THESE TRANSDISCIPLINAIRE** : un prix sera décerné à la meilleure recherche doctorale transdisciplinaire.

Les docteurs souhaitant soumettre leurs travaux pour l'attribution d'un prix dans cette catégorie doivent adresser directement à la FNEGE, **pour le 4 mai 2012 au plus tard :**

- ° 2 exemplaires de leur thèse,
- ° les deux pré-rapports et le rapport de soutenance en 10 exemplaires,
- ° un résumé de la thèse, d'une quinzaine de pages dactylographiées, en 10 exemplaires,
- ° deux lettres de recommandation (dont une du directeur de recherche), explicitant le caractère transversal et transdisciplinaire de la thèse, en 10 exemplaires,
- ° un curriculum-vitae en 10 exemplaires,

Un Comité Scientifique indépendant procédera à la sélection de la meilleure thèse.

**2 - PRIX POUR PUBLICATION** : le Comité Scientifique sélectionnera également une thèse, qui bénéficiera d'une aide à la publication. Les thèses figurant parmi celles sélectionnées dans la catégorie « Prix par discipline » et parmi les thèses transdisciplinaires reçues sont éligibles. Les

associations peuvent aussi, si elles le souhaitent, proposer une thèse plus accessible à un large public que celle déjà primée dans leur discipline.

Les documents nécessaires à l'examen des candidatures sont les mêmes que ceux exigés pour le prix de thèse transversale (mais avec une seule lettre de recommandation). Ils doivent être transmis à la FNEGE **pour le 4 mai 2012 au plus tard**, exclusivement par l'intermédiaire des associations. Les docteurs souhaitant soumettre leur thèse pour le prix « publication » doivent donc contacter directement l'association dont ils relèvent.

Les prix seront officiellement remis à l'occasion d'une cérémonie, qui se déroulera à la FNEGE, le **jeudi 14 juin 2012, à 12h**.

**Contact** : Martine ALEXANDRE (Tél. : 01 44 29 93 71 – email : alexandre@fnege.fr)

[http://www.fnege.net/enseignement\\_recherche/lancement\\_de\\_prix/prix\\_de\\_these/123-fr-prix\\_de\\_these\\_2012](http://www.fnege.net/enseignement_recherche/lancement_de_prix/prix_de_these/123-fr-prix_de_these_2012)